|  |  |
| --- | --- |
| Politique d’engagementDES MEMBRES ACCRÉDITÉS DE L’ASSOCIATION DES PARCS RÉGIONAUX DU QUÉBEC À L’ENDROIT DE LEUR CLIENTÈLE. | Une image contenant texte, Police, capture d’écran, Graphique  Description générée automatiquement |

\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_

**Le NOM DU PARC , en tant que membre accrédité de l’Association des parcs régionaux du Québec, s’engage à :**

* Faire découvrir un milieu naturel sain et encourager sa conservation par une attitude respectueuse.
* Utiliser les ressources naturelles de façon durable et écoresponsable.
* Entraîner des bénéfices socioéconomiques pour les communautés locale et régionale.
* Par son offre d’activités et l’accessibilité de son milieu, permettre à la population locale et régionale de profiter des bienfaits du contact avec la nature sur la santé et le bien-être.
* Maintenir ses infrastructures et équipements propres et en parfaite condition d’usage.
* Gérer le parc et ses services de façon exemplaire et conforme à la morale professionnelle.
* Assumer pleinement sa responsabilité professionnelle en tenant compte des conséquences et des risques possibles que comportent ses services pour la santé, la sécurité ou la propriété de toute personne qui y participe, ainsi que pour l’environnement.
* Veiller à votre plaisir, à votre confort, et surtout, à votre sécurité.
* Vous fournir toute l’information nécessaire pour que vous compreniez bien les services offerts ainsi que les conditions et obligations qui s’y rattachent.
* Vous fournir toute l’information nécessaire sur les mesures d’urgence et les procédures à suivre en cas d’accident.

Signature du représentant dûment autorisé du parc régional :

## Pour signaler tout manquement à cet engagement ou pour formuler une plainte, vous pouvez communiquer avec l’Association des parcs régionaux du Québec (Parq) :

## info@parq.ca 450 661-2225